

Le Lac-St-Jean

"SOYONS UNIS"

VOLUME 111 — No 36.

ST-JOSEPH-D'ALMA, JEUDI, LE 27 JANVIER, 1944

Paul TREMBLAY, rédacteur.

La Session Provinciale

(De notre correspondant spécial, — Québec) — Mardi dernier s'ouvrait à Québec, la cinquième Session de la vingt-et-unième Législature provinciale. On comprendra facilement l'importance de cette session, vu que c'est la dernière avant que le Premier Ministre Adélard Godbout fasse appel au peuple. L'ouverture de cette session fut marquée par le traditionnelle Discours du Trône, lu par Sir Eugène Fiset, lieutenant-gouverneur de la Province de Québec. Si l'on en juge par la teneur de ce discours, la présente session sera l'une des plus fertiles en discussions et en décisions importantes.

Le Discours du Trône

Le Discours du Trône comporte en effet des législations d'une importance capitale : la réduction de la taxe de vente, l'établissement d'une Ecole moyenne de pêcheries dans la Gaspésie, l'exécution d'importants travaux publics, l'étude de projets pour activer la construction d'habitations pour remédier à la crise du logement; dans le domaine de la colonisation, le Gouvernement se propose d'améliorer le sort des colons en lui fournissant un enseignement et un outillage adéquats à leurs besoins. Le Discours du Trône annonce enfin deux projets qui seront sans doute les deux points qui susciteront le plus de discussions : LA CREATION D'UNE HYDRO PROVINCIALE et L'ETABLISSEMENT D'UNE COMMISSION DES RELATIONS OUVRIERES.

L'Adresse en réponse au Discours du Trône.

L'Adresse en réponse au Discours du Trône a été adoptée après un des plus courts débats dont fasse mention les annales parlementaires. Ni Monsieur Godbout, ni Monsieur Duplessis n'ont jugé bon d'y ajouter leurs commentaires. Seul Monsieur René Chalout, député de Lotbinière a adressé la parole. Dans son discours qui a duré près d'une heure, M. Chalout a surtout développé les arguments qui lui sont chers de sa thèse anti-impérialiste. Il proposa ensuite l'amendement suivant : "Que la motion en discussions soit amendée en , ajoutant les mots suivants : "Nous vous soumettons respectueusement que la contribution du Canada à la guerre est excessive et qu'il y a lieu de prier le gouvernement fédéral de la limiter à nos intérêts et à nos moyens". L'amendement est resté sur la table, puisque M. Chalout n'eut pas de second.

Hydro provinciale

La création d'une hydro provinciale par l'expropriation et l'étatisation de la "Montréal Light, Heat & Power" est sans doute un des projets les plus importants qui seront discutés lors de cette session. On remarquera que cette législation a pour but "d'assurer aux citoyens de la province le service de l'électricité aux conditions avantageuses qu'offrent ailleurs les entreprises étatisées". On espère par là abaisser les tarifs et faciliter l'électrification rurale.

Législation ouvrière.

Comme il a été dit plus haut, le Discours du Trône comporte des législations ouvrières. A date, deux projets

Suite à la page 3

LE SERVICE DES POSTES AMELIORE A ALMA

A partir de samedi, le 29 janvier, les municipalités de St-Bruno, Alma, Riverbend et Ile-Maligne verront leur service de maille amélioré, alors que le transport de la maille se fera en camion entre ces municipalités et la Station d'Hébertville. Il n'y aura donc plus de maille par le train de l'Alma & Jonquière Railway, entre Riverbend et les trains du Canadien National mais le service se fera par camions entre Riverbend et la Station d'Hébertville.

M. Rosario Lapointe, du Parc Central, à Alma, a obtenu du Ministère des Postes, le contrat pour le trans-

LES TRAVAUX A L'ILE-MALIGNE

Foundation Company vient de commencer des travaux pour le compte de l'Aluminum Co. à l'Ile-Maligne. Malgré certaines rumeurs à l'effet que les constructions projetées nécessiteraient l'emploi de milliers d'hommes, nous sommes en mesure d'affirmer aujourd'hui, après enquête auprès des autorités de la Compagnie, que ces travaux ne sont pas considérables et emploieront à peine la main d'œuvre déjà disponible à Alma et aux environs pendant la saison d'hiver.

port de la maille par camions entre ces deux endroits.

Alma à remporté la victoire à Dolbeau

Au compte de 5 à 1 — Alma recevra la visite de St-Jérôme-Chicoutimi — Dolbeau et Port-Alfred.

Le club de hockey local a remporté une belle victoire sur le club de Dolbeau, dimanche dernier, au compte de 5 à 1. Nous regrettons de ne pouvoir donner de détails intéressants sur la partie, n'ayant pas reçu ce que nous attendions. Nous savons cependant que tous nos joueurs ont bien figuré, tout particulièrement Paul Maltais, qui compta trois points. Lucien Naud et Maurice Scullion, comptèrent les deux autres points.

Le club Alma senior recevra bientôt la visite de plusieurs clubs étrangers dont St-Jérôme, Dolbeau, Chicoutimi, Port-Alfred et Potvin-Bouchard, de Jonquière. Ces parties seront annoncées plus tard.

L'Association Athlétique d'Alma et en particulier le club de hockey remercient le public de son bel encouragement et tout particulièrement toutes les associations de la ville pour l'aide apportée dans l'organisation du hockey. L'association présentera sous peu son premier bilan.

Nous sommes heureux de signaler ici que les costumes portés par le club de l'Ecole des Arts et Métiers, dans la ligue junior, ont été gracieusement fournis par l'Aluminum Co. of Canada.

SUR UN DAMIER MUNICIPAL

Nous connaissons tous M. Louis St-Laurent, brave et honnête citoyen de la ville de St-Joseph d'Alma, demeurant au No 2, de la rue Price. M. St-Laurent est l'homme le plus chanceux de la province, au point de vue de paysages municipaux qui entourent sa demeure.

En effet, M. St-Laurent n'a qu'à regarder au travers de ses fenêtres, pour voir à 40 pieds en face de chez lui la municipalité de Naudville, nouvellement née. A 40 pieds plus à gauche, il y admire la ville de Riverbend. Plus loin à l'arrière, il peut contempler la paroisse d'Alma. Et tout ceci, en demeurant bien assis chez lui en la ville de St-Joseph d'Alma.

D'où il doit en conclure, que c'est le miracle moderne de la multiplication des municipalités. Heureusement que M. St-Laurent ne touche pas, car il y verrait huit municipalités au lieu de quatre, ce qui serait encore plus miraculeux.

Extrait des romans municipaux.

A VAL-JALBERT

Lors de la mise en nomination de Val-Jalbert, les trois conseillers ont été élus par acclamation. Ce sont : MM. Joseph Fortin, Alphonse Fortin et L.-P. Martel.

Quelques chiffres fournis par Foundation Company

Lors d'un banquet offert au Saguenay Inn par le Service de la construction de l'Aluminum Company, M. Younghusband, de Foundation Company, a donné les quelques chiffres suivants pour montrer l'ampleur des travaux accomplis depuis 1939 dans notre région par Foundation Company.

Excavation du roc, 75,000 verges cubes environ.

Excavation du sol, 2,400,000 verges cubes environ.

Ciment coulé, 415,000 verges cubes environ.

Cadres et formes, 8,500,000 pieds cubes environ.

Acier et renfort, 12,100 tonnes environ.

Acier structural, 40, 000 tonnes environ.

Nombre de briques posées, 14,300,000 unités environ.

Nombre de briques à feu posées, 2,000,000 environ.

Nombre de tuiles posées, 1,500,000 pieds carrés environ.

Rails permanentes et temporaires, 37 milles environ.

Murs en "Gunite", 640,000 pieds environ.

Tuile d'arécrite pour toiture, 2,800,000 pieds carrés environ.

Goudron et gravier pour toiture de bâtisses, 3,000,000 pieds carrés.

Superficie des bâtisses, 3,780,000 pieds carrés environ.

Contenance cubique des bâtisses 145,880,000 pieds cubes environ.

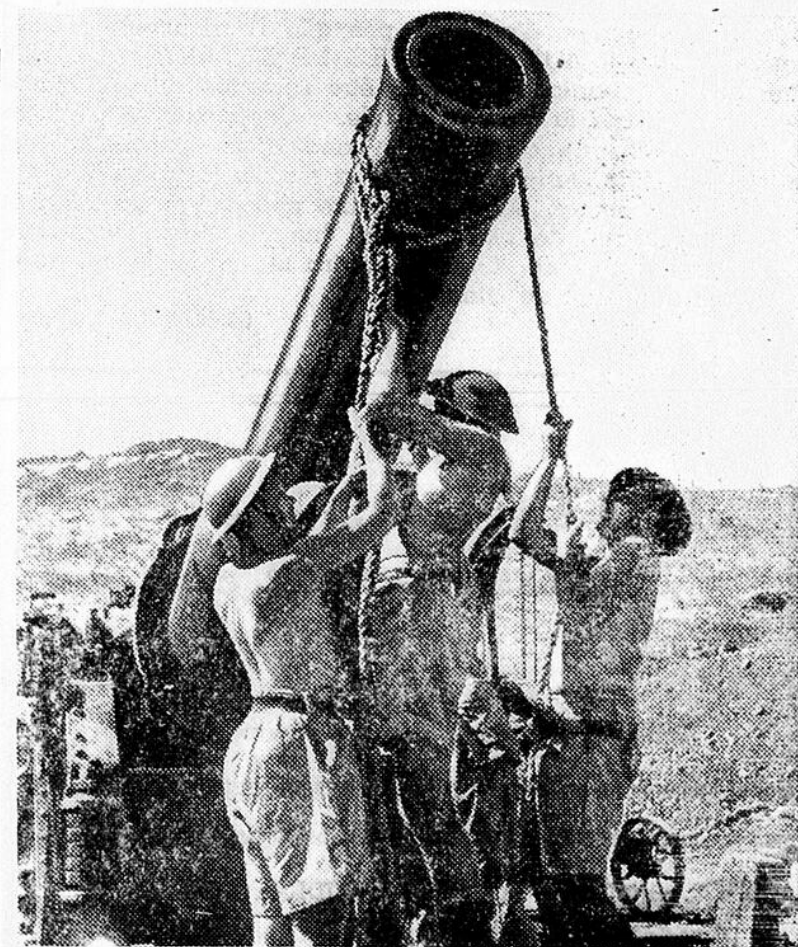
LES ELECTIONS A ROBERVAL LE 31

La mise en nomination pour le maire sortant de charge et M. Jules lie cette semaine. Il y a lutte à la mairie entre M. Antoine Marcotte, maire sortant de charge et M. Jules Leclerc, propriétaire du journal "Le Colon".

Tous les échevins ont été élus par acclamation, sauf M. Wellie Gagné, qui se verra disputer son siège.

La votation aura lieu, lundi, le 31 janvier.

LES ALLIES SE PREPARENT A UTILISER UN CANON CAPTURE



Un groupe de soldats de la 8e Armée, dont fait partie le Corps Canadien en Italie, s'occupent à détourner un gros canon capturé de l'ennemi. Ce Vickers 12-pouces, chahera vengeance maintenant sur le Boche.

Le Lac-St-Jean

Rédaction et administration : Bureau Hôtel de Ville. Case postale 383.
 Rédacteur : Paul Tremblay. — Tél. 179.
 Publié à St-Joseph-d'Alma, tous les jeudis, par le "Lac-St-Jean", Ltée.
 Abonnement : \$2.00 par année.
 Imprimé aux ateliers de "Les Imprimeurs d'Alma, Enr."

Le standard de vie du Cultivateur

Quoi qu'on pense du standard de vie de l'agriculteur, nous sommes d'avis que l'agriculteur doit cesser d'être le nègre de la société. C'est bien beau de chanter la poésie de nos forêts et de nos champs. Mais il faut rester les pieds sur le sol. Dans l'avenir, l'agriculteur n'acceptera plus le standard de vie qui fut le sien avant la guerre.

L'AGRICULTEUR N'EST PLUS ISOLE. Le développement des voies de communications a eu des répercussions indiscutables. L'agriculteur a connu le standard de vie du citadin, les avantages que ce dernier retire de la civilisation. Comme le citadin, l'agriculteur a un droit strict à ces avantages. En d'autres termes, il faudra rendre LA VIE DE L'AGRICULTEUR PLUS CONFORTABLE, plus conforme au standard de vie que permet la civilisation moderne.

ELECTRIFICATION RURALE

En premier lieu, il faudra accentuer L'ELECTRIFICATION DES CAMPAGNES. C'est à l'Etat de prendre les dispositions nécessaires à cette fin. De plus si l'on veut que les cultivateurs restent aux champs, il faudra leur rendre la vie agréable. Il faudra s'occuper DES LOISIRS de l'agriculteur et améliorer notre éducation rurale de façon à ce que l'agriculteur n'éprouve plus un complexe d'infériorité en face du citadin.

COLONISATION TECHNIQUE

Et lorsque l'on s'attaquera AU PROBLEME DE LA COLONISATION, l'on devra attacher une importance particulière aux possibilités techniques qui sont à notre disposition. Le fils d'un cultivateur qui aura conduit un "JEEP" durant trois ans aux armées, ne consentira certainement pas à coloniser avec les boeufs. Ici, l'Etat et les coopératives pourront établir un programme bien précis afin que le colon devienne le plus rapidement possible un véritable agriculteur.

SECURITE SOCIALE

En terminant, n'oublions pas que l'agriculteur, comme l'ouvrier a droit AUX GARANTIES DE SECURITE SOCIALE. Une attention particulière devra être apportée au problème de la santé chez la classe agricole. Une politique d'allocations familiales ne devra pas handicaper psychologiquement la famille agricole vis-à-vis la famille ouvrière.

Pour résumer, notre agriculture pourra embaucher une partie importante de notre capital humain dans la mesure où elle sera prospère et qu'elle offrira un mode de vie aussi attrayant que celui du citadin.

(PREPARONS L'AVENIR)

HOTEL UNION

CHARLES-E. HÉBERT, prop.

ST-JOSEPH-D'ALMA
 Achetez un Timbre d'Épargne chaque semaine

UN CURIEUX INCIDENT

Dans une organisation aussi vaste que celle du Canadien National, il n'est pas étonnant qu'il se produise parfois des faits curieux. Voici un incident typique arrivé récemment à un expert télégraphiste de Montréal. Après avoir acquitté les impôts, l'assurance-chômage et le dernier versement dû sur une obligation de la victoire de 500., le caissier de la Compagnie s'aperçut qu'il ne pouvait émettre de chèque en faveur de cet employé, les déductions ayant complètement englouti le précieux document. Le Canadien National émet chaque année quelque 2,000,000 de chèques de salaires et les chances qu'un tel incident se répète sont infiniment petites.

DES CIGARETTES POUR NOS SOLDATS

Les pièces de monnaie déposées dans les boîtes "Buckshee Fund" par les employés du Canadien National aux Quartiers-Généraux de la Compagnie à Montréal, au cours des douze derniers mois, ont rapportés \$1,420.31. Ce montant a permis de faire parvenir quelque 660,000 cigarettes à nos soldats outre-mer. Le "Buckshee Fund" est autorisé par le Secrétaire d'Etat au pays et les montants versés sont recueillis par le nombre des services de guerre de la Légion Canadienne.

A toute heure du jour et de la nuit, au Canada comme aux Etats-Unis, il se produit des situations où seule une intervention instantanée, des moyens de communication rapides peuvent éviter une catastrophe. C'est pourquoi les gouvernements insistent pour que les appels téléphoniques inutiles soient abolis.

Représentant du "Lac"



M. ROSAIRE HEBERT
 résident à St-Joseph-d'Alma.

"A" il vous visite souvent.
 "B" il est résident.
 "C" a 15 ans d'expérience.
 "D" voit à vos intérêts.
 "E" présente ligne complète de articles de bureau, meubles de bureau, accessoires de magasin dactylographe, etc., balances et caisses, réparation.

La Librairie Commerciale
 Limitée
 CHICOUTIMI

Cartes professionnelles

Dr LEO DUGUAY
 Chirurgien - Dentiste
 1. rue SACRE-COEUR — ALMA
 ALMA

Dr J.-A. BERGERON
 Médecin et Chirurgien
 PHARMACIE BERGERON
 ST-JOSEPH-D'ALMA

Dr Maurice-A. Gravel
 CHIRURGIEN-DENTISTE
 St-Joseph-d'Alma
 Bureau à Métabetchouan
 tous les samedis.

J.-V. Tremblay, B.A., LL.L.
 AVOCAT
 ALMA

J.-EDGAR TREMBLAY
 B.A., LL.L. - AVOCAT
 ALMA

Rosario Angers, B.A., LL.L.
 AVOCAT
 ET PROCUREUR
 ST-JOSEPH-D'ALMA

André Gauthier,
 B.A., LL.L.
 AVOCAT
 St-Joseph-d'Alma

Joseph-A. Gingras
 NOTAIRE
 157, St-Joseph -- Alma

J.-Aimé FORTIN, LL.L.
 NOTAIRE
 En haut de la Banque de
 Montréal

VICTOR-U. LAROUCHE
 B.A., LL.L.
 NOTAIRE
 ASSURANCE - St-Coeur-de-Marie
 Bureau: HOTEL LEBEL — Tel 112

Cartes d'affaires

Paul-E. HARVEY
 Assurances générales
 Feu — Vie — Accidents — Etc.
 1. rue SACRE-COEUR — ALMA

ANGERS & FILS, INC.
 ASSURANCES GENERALES
 Station-d'Hébertville
 et Alma
 Tél.: 139 — Hébertville-Sta.

Service de Réfrigération . . .
 Hermen Gauthier
 MECANICIEN-ELECTRICIEN
 FRIGORISTE
 159, rue Collard — ALMA

Darveau & Lemay, Enr.
 Directeurs de Funérailles
 Embaumeurs-Ambulanciers
 Téléphone 127
 ST-JOSEPH-D'ALMA

LEONARD LAVALLEE, Ba. O.

EXAMEN DE LA VUE
 Examineur officiel:
 PRICE BROTHER'S
 Bachelier licencié de l'Université de Montréal
 190, RUE ST-DOMINIQUE — JONQUIERE, P. Q.



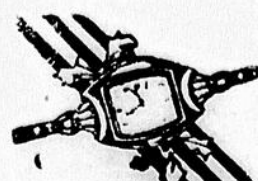
L'ENDROIT IDEAL OU
 ACHETER VOS . . .
 BIJOUX
 MONTRES
 BAGUES
 CADEAUX

Au Louvre Enr.,

CAMILLE LAVOIE, B. Sc., — Propriétaire.
 ST-JOSEPH D'ALMA — Cité Lac St-Jean

CONFIEZ-NOUS
 VOTRE MONTRE

NOS REPARATIONS
 SONT GARANTIES



Une semaine de guerre

Après plusieurs semaines de tranquillité sur le front d'Italie, les forces alliées ont repris leur offensive vers Rome. Les Alliés ont opéré plusieurs débarquements au nord-ouest de Nettuno, ville située à 30 milles de Rome et déjà aux mains des Britanniques et des Américains. Les Allemands n'ont pas tenté d'empêcher ces débarquements et ont plutôt été pris par surprise. Toutefois les troupes allemandes ont évacué certains secteurs pour se retrancher plus au nord. La question de savoir si la ville de Rome connaîtra les horreurs d'un siège dépend des Allemands. Si l'ennemi évacue la ville, les troupes alliées la contourneront, mais s'il décide d'y résister, les Alliés devront l'attaquer là. Les autorités allemandes ont de nouveau proposé au Pape d'aller s'établir dans une ville allemande, à cause du débarquement des Alliés au sud de Rome. Mais le Souverain Pontife a refusé. Cependant la garde du Vatican a été renforcée depuis le débarquement. Les Russes se réjouissent des débarquements alliés en Italie, qui sont, selon eux, les préludes de la grande invasion.

En Russie, la situation des Nazis devient de plus en plus désespérée. Les Russes enfoncent les lignes allemandes sur tous les fronts et causent des pertes considérables à l'ennemi. Dans le secteur de Leningrad, les Allemands ne peuvent plus utiliser que deux voies ferrées nord-sud.

Les Russes s'emparent de villages la nuit, puis attaquent ensuite en plein jour les grands objectifs qu'ils ont tournés à la faveur de l'obscurité. A l'extrémité orientale de la Crimée, les Russes se battent avec les Nazis dans les rues de Kertch. En Pologne, l'Armée rouge continue son avance en direction de l'ouest. Les Allemands semblent menacés de l'une de leurs pires catastrophes de la guerre à mesure que les Russes poursuivent leurs mouvements d'enveloppement, qui pourraient isoler quelque 250,000 soldats ennemis entre Leningrad et Vukhov.

Dans le Pacifique, les troupes chinoises enregistrent des gains sensibles contre les Japonais dans le nord de la Birmanie. Dans les Iles Marshall, les Nippons ont perdu 350 appareils et plusieurs navires en janvier, pour tenter de mettre fin aux durs coups que portent les Alliés à ses bases du sud-ouest du Pacifique.

L'aviation alliée continue de pilonner les centres industriels de l'Allemagne et les défenses ennemies en France, en vue de la grande invasion.

Le problème russo-polonais semble en bonne voie et se régler avec l'arrivée à Moscou de l'ambassadeur Sir Archibald Clark Kerr. Les Soviétiques s'en tiennent cependant encore à leurs premières propositions d'utiliser la ligne Curzon, ce qui ne reçoit pas l'approbation du comité polonais à Londres.

François-Paul.

La Session Provinciale

(Suite)

de loi ont été adoptés en première lecture jeudi dernier. Le plus importants de ces projets de loi est le bill 3 qui affecte toutes les catégories d'employés et d'employeurs. Ce bill accorde la LIBERTÉ D'ASSOCIATION : l'employeur est obligé de reconnaître toute association qui groupe 60% de ses employés et est aussi obligé de négocier avec ces derniers une convention collective de travail. Si ce procédé ne réussit pas, le Ministre du Travail nomme des arbitres qui doivent lui faire rapport. La grève n'est déclarée légale qu'après quatorze jours après la réception par le Ministre du rapport préparé par les arbitres. Ce bill prévoit aussi la création d'une COMMISSION DES RELATIONS OUVRIÈRES, formée de trois membres qui sont chargés de surveiller l'application de cette loi.

Le bill s'applique en particulier aux pompiers, aux policiers et aux employés civils. Ce bill s'intitule : "Loi concernant l'arbitrage des différends entre les services publics et les salariés à leur emploi". Ce projet de loi interdit toute grève aux pompiers, aux policiers, aux fonctionnaires provinciaux et municipaux et aux employés des services publics. Les conflits qui pourront éclater seront soumis à l'arbitrage et la sentence prononcée par les arbitres sera obligatoire dans tous les cas. Ce bill permet la liberté d'association aux catégories d'employés mentionnés plus haut, mais il défend l'affiliation de leurs associations à tout autre organisme.

Ces deux bills provoqueront sans doute de longues discussions, tant à cause du terrain qu'ils couvrent, qu'à cause des conséquences qui en découleront.

Precisions concernant la nouvelle ordonnance sur les loyers

Des précisions concernant la nouvelle ordonnance sur les loyers nous ont été fournies au cours d'une visite au bureau local de l'administration des loyers dirigé par M. Marcel Carrier.

Pour bien comprendre la nouvelle ordonnance il faut d'abord diviser les habitations en deux catégories distinctes.

- 1.—Les maisons seules;
- 2.—Les immeubles à logements multiples; ceci comprend les immeubles contenant deux ou plusieurs logements mais ne doit pas inclure deux maisons côte à côte reliées par un mur mitoyen ni une suite de maisons reliées par des murs mitoyens.

L'effet le plus immédiat de la nouvelle ordonnance est de rendre nuls et sans effet tous les avis de quitter les lieux qui ont été donnés à des locataires de logements situés dans des immeubles à logements multiples en vertu de l'article 15 de l'ordonnance 294 entre le 1er octobre 1943 et le 6 janvier 1944.

Les avis en vertu de l'article 15 donnés durant cette période à des locataires occupant des maisons seules sont valables et les locataires sont obligés de s'y conformer.

Cependant un propriétaire qui a donné à son locataire d'un immeuble à plusieurs logements, un avis de six mois en bonne forme de quitter les lieux parce qu'il désire le logement comme résidence pour lui-même a l'avantage de donner un nouvel avis. Ce deuxième avis doit être donné en la forme prescrite par la Commission au plus tard trois mois avant l'expiration du bail soit avant le 31 janvier. Avant d'être envoyés aux locataires, ces avis doivent être approuvés par le bureau des loyers de la Commission des Prix.

Toutefois ce deuxième avis ne peut être donné par un propriétaire qui occupe déjà un logement dans cet immeuble à logements multiples ou dans un autre immeuble à logements multiples dont il est propriétaire dans la même municipalité. Il est à remarquer que des avis de quitter les lieux donnés à un locataire d'un logement situé dans un immeuble à logements multiples pour faire occuper ce logement par le père, la mère ou un enfant du propriétaire, sont absolument nuls et que le propriétaire

ne peut pas remédier à leur nullité par un nouvel avis.

Pour ce qui concerne les maisons seules, un propriétaire peut donner au locataire d'une telle maison, un avis de quitter les lieux de six mois :

S'il désire ce logement pour lui-même comme résidence durant une période d'au moins un an;

b) S'il a fait un arrangement écrit avec son père, sa mère, son fils, sa fille ou sa bru par lequel une de ces personnes convient d'occuper ce logement pour une période d'au moins un an;

c) Si à titre de représentant personnel du propriétaire défunt, il a fait un arrangement écrit avec le père, la mère, le fils, la fille, la bru, le veuf ou la veuve de ce propriétaire par lequel une de ces personnes a convenu d'occuper le logement d'une période d'au moins un an.

Dans ces deux derniers cas, l'avis doit indiquer le nom et l'adresse de la personne avec qui l'arrangement a été fait et son degré de parenté avec le propriétaire.

Lorsqu'il s'agit d'un logement faisant

partie d'un immeuble à logements multiples, le propriétaire ne peut en reprendre possession que pour lui-même et à la condition :

a) qu'il soit lui-même locataire au moment où il donne son avis,

b) ou, qu'il occupe une maison seule.

Un propriétaire ne peut donc pas donner l'avis de quitter les lieux pour un tel logement dans le but d'y placer ses parents ou ses enfants et il ne peut non plus reprendre possession d'un tel logement pour lui-même s'il est déjà occupant d'un logement dans cet immeuble à logements multiples ou dans un autre immeuble à logements multiples dont il est propriétaire dans la même municipalité.

La nouvelle ordonnance comporte de plus une prescription à l'effet de prémunir les locataires contre des avis donnés de mauvaise foi. L'ordonnance stipule en effet que tout avis de quitter les lieux donnés en vertu de cette section de l'ordonnance devient nul et sans effet ni avant la date à laquelle l'avis oblige le locataire à quitter les lieux, le propriétaire a fait un arrangement quelconque pour faire occuper ce logement en tout temps durant la période d'un an qui suit cette date, par une autre personne que celle nommée dans l'avis comme devant occuper ce logement.

En temps de guerre...

c'est de l'Economie que de choisir un Vêtement de Qualité reconnue

65 ans d'expérience sont à l'appui de chaque vêtement de "Qualité Etablie"

par

PROGRESS BRAND



Il est important, même patriotique aujourd'hui, d'acheter des vêtements qui vous assurent longue durée et port agréable. Faites un placement dans un vêtement de "qualité établie" par PROGRESS BRAND — une maison respectée à travers tout le Canada depuis 1879.

Léo Simard, Enr.

SAINT-JOSEPH D'ALMA, Qué.

A VENDRE

PARTIES d'AUTOS usagés, de toutes marques, de 1928 à 1937. Satisfaction garantie

Rouyn Auto Parts

J.-A. Verreault, prop.
B.P. 931, ROUYN-Témiscamingue

Confiez la réparation de votre Radio, à

Maurice TREMBLAY

RADIO TECHNICIEN

Chez : GAGNON & FRERE
Alma — Métabetchouan



La Page Féminine



Les femmes coopèrent avec la Commission des Prix

Depuis deux ans, des milliers de femmes à travers tout le pays coopèrent avec la Commission des Prix et du Commerce dans une tâche gigantesque : le contrôle des prix. Ces femmes, tout en vaquant à leurs occupations quotidiennes, surveillent les prix, voient à ce que les règlements de la Commission soient observés dans leur entourage, etc. Ce travail, les femmes l'accomplissent sans aucune rémunération. Ce sont des bénévoles qui prennent l'intérêt des consommateurs et, à ce but, elles n'hésitent pas à se consacrer à une lutte de tout instant : la lutte contre l'inflation.

Dans tous les grands centres du pays, les femmes sont groupées en comités, desquels relèvent des sous-comités formés dans les petites villes. Des milliers d'agents de liaison travaillent avec elles. On compte présentement 14,000 agents de liaison au Canada, dont 3,000 de langue française dans la province de Québec.

Toutes ces femmes font partie du Service des Consommateurs, service qui coopère avec la Commission des Prix dans la plus grande mesure possible tout en étant un organisme indépendant, qui peut faire des suggestions aux autorités de la Commission.

Aussi, le comité français du Service des Consommateurs pour la région de Montréal se réunissant en congrès annuel, le mois dernier, a-t-il passé certaines résolutions dont la plus importante, à notre avis, est celle concernant les amendes imposées par les juges aux personnes qui se rendent coupables d'infractions aux règlements de la Commission des Prix et du Commerce.

Dans ce domaine, ce service aide grandement la Commission en recueillant les plaintes des consommateurs pour les transmettre ensuite au Service de l'investigation pour enquête. S'il y a lieu, des procédures légales sont prises contre les violeurs de la loi.

COMMENT PRESSER UN UNIFORME

La plupart des femmes, à peine mariées quelques mois, tentent de presser l'habit de leur mari. De nos jours, c'est plus souvent un uniforme qui se présente, alors voici quelques conseils utiles. Brossez bien l'uniforme sans oublier le dedans des poches et les rebords s'il y en a. Étendez le vêtement sur la planche à repasser. Si vous avez une éponge — peut-être n'y avez-vous jamais pensé, mais un bol d'eau et une éponge à portée de la main vous épargneront du temps, — placez le linge sur le le vêtement, puis humectez-le avec l'éponge. Commencez par le haut des pantalons puis viennent les jambes. Pressez chaque jambe séparément, en dedans et en dehors, vous guidant sur les plis déjà faits.

Voici le texte de cette résolution :—

Résolution présentée lors du Congrès régional du district de Montréal, tenu à l'Hôtel Mont-Royal, à Montréal, les 9 et 10 décembre 1943.

ATTENDU QUE depuis plusieurs mois les amendes pour infractions aux règlements sur les prix en temps de guerre ne sont pas assez sévères pour obtenir le résultat désiré, à savoir : empêcher les offenses et leurs répétitions.

ATTENDU QUE vu le peu de sévérité de certaines amendes, plusieurs marchands répètent les infractions pour lesquelles ils ont déjà été condamnés.

ATTENDU QUE seules des amendes plus élevées que celles imposées actuellement peuvent remédier à cet état de chose.

ATTENDU QUE les règlements sur les prix sont en force depuis plus de deux ans et que nul ne peut maintenant plaider ignorance.

ATTENDU QUE la présidente et les membres du comité de Montréal et les présidentes des sous-comités du district de Montréal, réunies en congrès, sont d'avis que les amendes, à l'avenir, doivent être plus sévères.

IL EST PROPOSÉ et RESOLU A L'UNANIMITE que ce congrès :

1o— est d'avis que des amendes exemplaires, plus sévères, sont nécessaires pour améliorer la situation actuelle.

2o— demande à la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre de fixer un minimum assez élevé pour les condamnations pour deuxième offense et un autre plus sévère pour troisième condamnation;

3o— adresse aux journaux et à la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, une copie de ces résolutions.

Pressez toujours circulairement sans oublier de soulever le linge avant qu'il ne soit sec pour éviter le luisant. Frottez fermement avec une brosse pour relever le poil. Placez les deux jambes de pantalons ensemble et pressez-les de nouveau légèrement afin de rendre les plis plus coupants.

Nous voilà maintenant à la tunique ! N'oubliez pas qu'un bon tailleur ne fait jamais de plis aux manches. Si vous n'avez pas de passe-carreau, roulez une serviette et un magazine ensemble, la serviette à l'extérieur. Pressez d'abord les manches, puis le dos, les deux devants et les revers, prenant un soin minutieux de toujours soulever le linge à repasser avant qu'il ne soit sec. Une autre chose à se rappeler, c'est de presser l'uniforme avant que votre mari ait poli les boutons, sans quoi il devra recommencer.

POUVEZ-VOUS REPONDRE A CE QUESTIONNAIRE

Les femmes sont passées et beaucoup de femmes qui avaient rêvé d'une nouvelle toilette l'ont obtenue et se sont senties heureuses comme une débutante à son premier bal. D'autres, considérant les restrictions et les sacrifices que la guerre impose à chacune de nous, ont simplement renoncé à ce désir bien légitime de satisfaire leur coquetterie.

Pour les unes et les autres, maintenant, un devoir s'impose, devoir qui ne devrait pas nous peser bien lourd si nous comparons notre sort à celui des femmes des pays étrangers, qui, pour des millions d'entre elles, n'ont pu sauver de l'écotombe que le vêtements qu'elles portaient. Ce devoir, c'est l'économie, la conservation.

Pour nous aider à y parvenir, la section des Consommateurs, de la Commission des Prix, a préparé un questionnaire. Si vous pouvez répondre affirmativement à chacune des questions posées, vous êtes sur la voie de la perfection, si vous ne l'avez pas déjà atteinte... nous voulons dire la perfection en matière d'économie. Sinon, vite à l'ouvrage !

Achetez-vous et portez-vous le vêtement approprié au genre de vie que vous menez ?

Choisissez-vous vos chaussures au point de vue confort et durée ?

Enlevez-vous vos vêtements propres quand vous commencez le ménage ?

Portez-vous un tablier pour travailler dans la cuisine ?

Etablissez-vous votre budget avec soin afin de n'acheter que ce qui est absolument nécessaire pour votre usage immédiat ?

Examinez-vous de temps en temps les vêtements que vous avez pour décider s'ils peuvent être transformés et durer davantage ?

Etes-vous sûre que ce que vous achetez vaut l'argent que vous payez et que ça vous va ? (L'opinion de vos amies doit être considérée).

Donnez-vous à vos vêtements les soins nécessaires :

Les brosser et les aérer après les avoir portés :

Laver vos bas tous les jours ;

les sous-vêtements fréquemment ;

reprendre les trous et renforcer les endroits clairs lorsqu'ils apparaissent ;

coudre les boutons avant qu'ils ne se perdent ;

éviter de recourir aux épingles de sûreté ;

éponger et presser vos vêtements fréquemment ;

faire nettoyer les vêtements non lavables lorsqu'ils en ont besoin ;

Lavez et repassez les vêtements de laine, coton et rayon de manière appropriée.

Serrez-vous vos vêtements avec soin, à chaque saison de manière à ce qu'ils soient à l'abri des mites ?

Tenez-vous vos tiroirs et vos garde-robes propres et en ordre ?

Faites-vous de temps en temps l'inventaire des vêtements de rebut afin de donner aux organisations de charité ou aux pauvres ce que vous ne pouvez pas réutiliser ?

CE QUI SE PASSE A LA C. P. C.

Les prix du veau affichés.

Le dépeçage du veau et les prix devront passer par les procédés déjà établis pour le boeuf et l'agneau. En consultant les tableaux affichés, avant de commander du veau, les ménagères sauront ainsi exactement ce qu'elles auront à payer pour chaque coupe.

Plus d'épingles à cheveux sur le marché.

Les dames qui comptent sur les épingles à cheveux pour garder leur chevelure élégante et soignée vont soupirer d'aise. On vient d'augmenter la fabrication de ces menus articles.

Engagement renouvelé.

Lors de conférences régionales, les comités de la Section des Consommateurs de la C. P. C. ont renouvelé leur engagement non seulement de continuer à appuyer le contrôle des prix mais de redoubler d'effort dans la lutte contre l'inflation.

Les vivres en '19 et '44.

Récemment une maison de gros de Winnipeg s'est servie de ses comptes des années passées pour comparer l'augmentation dans le prix des

POUR COMPLETER UN BON DEJEUNER

Autrefois les petits fermiers d'Ecosse se nourrissaient surtout d'avoine. Le déjeuner et le souper consistaient en gruau d'avoine et la seule forme de pain connue était des galettes d'avoine. Aussi attribuait-on leur vigueur à cette diète. L'avoine leur fournissait de l'énergie, des sels minéraux importants et une quantité généreuse de thiamine ou vitamine B1, ce dont nous manquons bien souvent dans notre diète moderne.

"Nous serions un peuple mieux nourri si nous commencions la journée avec un bol de gruau d'avoine ou d'une autre céréale à grain entier", déclare le Dr L.B. Pett, directeur des Services d'Hygiène Alimentaire à Ottawa.

"Trop de Canadiens ménagent sur le déjeuner. Quand ce repas important ne contient pas sa part d'aliments protecteurs de la santé, il est difficile de se procurer dans les autres repas tout ce dont nous avons besoin".

vivres lors de la dernière guerre et durant celle-ci. Ces comptes révèlent que durant les quatre années de l'autre guerre, le prix des aliments a augmenté de 95% alors que durant les quatre années de la présente guerre ils n'ont augmenté que de 33%.

A tous nos Lecteurs

Afin d'améliorer notre service de nouvelles locales et régionales, nous invitons toute la population à collaborer, en nous faisant parvenir, au bureau du journal, à l'hôtel-de-ville, tous les compte-rendus des fêtes, mariages, soirées, naissances, funérailles, événements sportifs ou autres, avis d'assemblée ou de réunion, etc.

Nous nous ferons un plaisir de publier ces nouvelles, pourvu que ces communiqués soient signés.

Le journal n'a pas de "reporter" pour s'enquérir de toutes les nouvelles ; c'est pourquoi nous demandons votre entière collaboration.

Des Correspondants

Le "Lac-St-Jean" aurait besoin de correspondants dévoués dans toutes les paroisses de la région. Ceux ou celles qui désireraient nous envoyer régulièrement des nouvelles de leur localité, sont priés de se mettre immédiatement en communication avec le directeur du journal.

CARNET MONDAIN



Louis Harvey et Bert. Harmeries la marraine M. et Mme Philippe Girard, sont partis hier pour Sudbury, Ont.

M. Lucien Gagnon de la R. C. A. F. est actuellement à St-Joseph d'Alma, en congé de convalescence.

Joseph Claude Roger Gildas enfant de M. et Mme Philippe Tremblay, le parrain M. Elie-Laurent Tremblay et la marraine Mlle Doris Boudreault.

Joseph Philippe Rénald, fils de M. et Mme Jules Vallières. Le parrain et

la marraine M. et Mme Philippe Girard.

Joseph Georges Maurice Jacques, enfant de M. et Mme René Allard. Le parrain et la marraine M. et Mme Maurice Poirier.

Marie Anna Lilianne, fille de M. et Mme Stewart Doucet. Le parrain et la marraine M. et Mme Philippe Côté.

Joseph Rorigue Réal, fils de M. et Mme Philippe Girard. Le parrain et la marraine M. et Mme Doneken Simard.

Nos soldats sont débrouillards

Selon une dépêche de Ralph Allen, correspondant du Globe and Mail, les formules officielles furent égarées, mais grâce à la rapidité d'action d'un officier de Windsor, les soldats canadiens qui abandonnent quelques instants le combat en Italie afin de souscrire au dernier emprunt de la victoire du Dominion pourront remplir leurs formules de demandes sur des reproductions fidèles des modèles employés au Canada.

Alors que les routes parcourues par nos soldats dans leur avance contre les Boches étaient déjà encadrées d'annonces en faveur de l'emprunt, le major Lawrence A. Larry Deiel, autrefois avocat à Windsor, actuellement officier en charge des ventes aux troupes dans son entourage, attendait vraiment les formules qu'on devait lui expédier du Canada.

C'est alors qu'il découvrit une modeste imprimerie. Il parcourut les rangs des Canadiens, découvrit six imprimeurs expérimentés, en engagea six autres parmi la population civile de la ville où il se trouvait, et transporta tout le détachement, armes et bagages, dans la boutique. Il leur fournit un modèle de la formule officielle et leur expliqua qu'il lui en fallait immédiatement plusieurs milliers de copies.

Les imprimeurs se mirent à l'œuvre, travaillant par équipes de jour et de nuit pour fournir ce nouveau genre de munitions requises pour les premiers stages de la campagne d'emprunt. Avant de déposer leurs armes, ils auront accompli un travail formidable, même si les souscriptions provenant des forces italiennes doivent tripler l'objectif.

Pharmacie LEFEBVRE'S Pharmacy

La plus grande pharmacie de la région

JUSTIN LEFEBVRE, Prop.

SAINT-JOSEPH-D'ALMA

Achetez un Timbre d'Epargne chaque semaine

RECUEIL DE GENEALOGIES DES FAMILLES DE CHARLEVOIX-SAGUENAY

Si vos ancêtres, proches ou lointains, ont vécu dans le comté de Charlevoix-Saguenay, ne manquez pas de vous procurer le RECUEIL DE GENEALOGIES DES FAMILLES DE CHARLEVOIX-SAGUENAY.

C'est un magnifique volume de 600 pages, contenant plus de 140,000 mariages, disposés de telle façon que n'importe qui, peut en quelques minutes, remonter dans l'ascendance de ses ancêtres, jusqu'à l'origine française.

Profitez d'une grande vente à réduction, organisée par les Chevaliers de Colomb, du Conseil 2722, de St-Joseph-d'Alma.

Procurez-vous un exemplaire "AU LOUVRE, ENR".

PRIX REGULIER : \$3.00

SPECIAL : \$2.00

Grand-Père et son histoire

—Grand-père! Grand-père! Une histoire!"

Et les trois petits-enfants bondissaient comme des chevreux autour de leur grand-père qui, comme tous les grands-pères passés et futurs, ne savait rien leur refuser.

—Une histoire, reprit-il? Mais c'est vous qui devriez m'en raconter des histoires, puisque vous assistez à ces transformations si merveilleuses que nous, les vieux, nous en sommes venus à croire que la fin du monde est proche.

—Mais, grand-père, tu peux toujours nous raconter une histoire de ton temps?

—Dans mon temps, mes petits-enfants, on ne se promenait pas en hélicoptère. On en était encore aux automobiles et quelles automobiles! Ceux qui conduisaient à 75 milles à l'heure passaient pour des fous, des maniaques de la vitesse... Ne riez pas! Il n'était pas question d'aller passer une fin de semaine à Paris, ou à Madrid, ou à Londres puisqu'il fallait alors franchir l'océan en paquebot et que le plus rapide prenait au moins quatre jours pour la traversée. Les avions stratosphériques qui se déplacent à des moyennes de 800 milles à l'heure n'existaient pas encore et les distances dressaient un mur souvent infranchissable au commun des mortels.

On se servait encore de chevaux attelés à des voitures dans plusieurs régions. Ce n'était pas encore cet animal curieux qu'on vous fait voir aux jardins zoologiques. Le cheval était, plusieurs départements qu'on appelait alors des "comtés", le seul moyen de transport tellement les routes étaient mauvaises et inaccessibles aux automobiles primitives de ce temps-là.

Car elles étaient primitives nos automobiles d'alors, avec la traction sur les seules roues arrière et un différentiel qui les faisait s'immobiliser dès qu'une de ces roues n'adhérait plus au sol. On avait encore un changement de vitesse par un long bras ou une tige montant le long de la colonne de direction. On ne connaissait pas encore la transmission oléomatique de la puissance du moteur aux quatre roues, pas plus d'ailleurs que la machine à faire la vaisselle, l'épuration électrique de l'air, le chauffage par rayonnement, la radio-télévision et un tas d'autres applications de la science moderne telles que vous les connaissez aujourd'hui.

"Mais de mon temps, on a eu ce que vous ignorez probablement tous: la guerre. Vous savez ce que fut, cette guerre! Vous avez lu des histoires, vous avez vu jouer à l'écran des scènes reproduisant les combats fameux, les débarquements célèbres, la marche triomphale des Russes sur Berlin ou sur ce qui en restait à la suite des bombardements répétés que les Nations Unies lui avaient infligés.

"Ce que vous ne savez que vaguement, c'est l'effort consenti par les civils de l'arrière pour soutenir les combattants au front. On connut le rationnement. Il fallait des coupons pour acheter du sucre, du beurre, de la viande. Il fallait aussi des coupons pour le café et le thé, des coupons pour se procurer de l'essence. On n'avait plus de pneus pour nos autos et le charbon était très rare. Des gens souffraient du froid. Très souvent l'hiver, les moteurs de nos vieilles autos usées jusqu'à la corde parce qu'on ne pouvait plus les remplacer ne voulaient pas démarrer..."

"Vous trouvez cela très drôle? C'était pourtant comme ça et on se croyait très avancé, très moderne. C'est qu'on ne prévoyait pas alors toutes ces merveilleuses découvertes que la génération de votre père mettrait au point. On travaillait alors pour la guerre, pour gagner cette victoire sans laquelle, au lieu d'être libres et indépendants, au lieu de vivre dans le confort et l'aisance comme c'est votre cas, nous serions aujourd'hui les esclaves d'une puissance mondiale qu'on nommait alors "le nazisme".

"Les "Nazis", c'étaient des espèces de loups-garous, des bêtes malfaisantes qui s'étaient mis en tête de dominer le monde, d'asservir toutes les autres races, d'en faire leurs esclaves. Vous voyez, mes chers petits, qu'on ne se battait pas alors uniquement pour nous, qu'on ne versait pas au gouvernement notre argent, presque tout notre argent, en taxes ou en prêts qu'on appelait "Pour la Victoire" simplement dans le but de protéger notre vie, à nous, mais bien en prévision de l'arrivée probable de tous ces petits garçons et ces petites filles qu'on ne voulait pas voir devenir des esclaves.

"Vous m'avez demandé une histoire? Je n'en connais pas de plus émouvante, de plus patriotique que celle de tous ces petits garçons et de toutes ces petites filles de votre âge, devenus aujourd'hui vos papas et vos mamans, qui apportaient à leurs écoles des sous, des dix sous et desvingt-cinq sous pour acheter des "Timbres d'Epargne de Guerre".

"Qu'est-ce que c'était que ces timbres d'Epargne de Guerre? Un tout petit morceau de victoire, de cette victoire qui a fait de vous des enfants libres et heureux. Avec ces timbres le gouvernement achetait des armes, des munitions, des vêtements aux soldats qui combattaient les méchants nazis. Dans tous les pays qui pouvaient le faire c'était le même empressement à combattre, par tous les moyens possibles, l'envahisseur. Des plus grands jusqu'aux plus petits, chacun travaillait de son mieux, se privait de bien des choses, et c'est ainsi qu'on a passé à travers la pire crise qu'ait connue le monde.

"Le soir, quand vous adresserez une prière au Bon Dieu qui nous a donné la victoire, dites-lui un petit mot, un tout petit mot afin qu'il fasse miséricorde à vos parents, à vos grands parents et à tous ceux qui ont permis, à force de sacrifices, que vous puissiez continuer à le prier et à le servir.

"Mon histoire de ce soir, mes chers petits, n'est peut-être pas très excitante, mais elle a ce mérite de vous rappeler qu'on vous aimait avant de vous connaître et que des millions d'hommes ont donné leur vie pour que la vôtre fût plus belle et plus libre."

—C'est dommage, grand-père, qu'on ne puisse pas, à notre tour, acheter des Timbres d'Epargne de Guerre... On le ferait avec plaisir, tu sais!"

21 officiers et matelots de la Canadian National Steamships en service avec la Marine Royale Canadienne ou la Marine Marchande Canadienne ont été décorés depuis le début de la guerre.

Avis Important

Vu qu'il nous est très difficile de bien suivre la Loi concernant les crédits, nous prions notre clientèle de prendre note, qu'à partir du 1er janvier 1944, nous ne vendrons plus à crédit pour aucune considération.

Notre distinguée et bienveillante clientèle comprendra facilement notre position et voudra bien, par conséquent coopérer avec nous. Nous profitons de l'occasion pour remercier notre nombreuse clientèle de son généreux encouragement.

MOYENNANT UN LEGER ACOMPTE (C.P.C.T.G.), NOUS NOUS FERONS UN PLAISIR DE VOUS RESERVER LA MARCHANDISE DE VOTRE CHOIX.

L.J. Couture
NOUVEAUTÉS POUR DAMES

SERVICE SELECTIF

L'honorable Humphrey Mitchell, ministre du Travail, annonce un récent arrêté en Conseil qui autorise le ministre du Travail à rendre une ordonnance obligeant tous les employeurs de main-d'œuvre masculine d'âge militaire, en vue de s'assurer qu'ils se sont conformés aux règlements du Service sélectif national, - mobilisation.

Le mot "employeur comprendra les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux aussi bien que les entreprises privées et les cultivateurs même si ces derniers ont à leur emploi un fils ou autre parent.

L'ordonnance du Ministre, prévue par l'arrêté en Conseil, sera rendue, à ce que l'on attend, dans quelques semaines, dès que les mesures auront été prises pour aider les employeurs à compléter l'enquête nécessaire. L'ordonnance fixera le délai qu'auront les patrons pour examiner la situation de leurs employés.

L'on compte, grâce à ce relevé, découvrir ceux qui seraient en défaut en ce qui concerne le service militaire, pour régler leur cas.

Le ministre du Travail souligne que les patrons n'ont rien à faire jusqu'à ce que l'Ordonnance formelle soit rendue — mais que, entretemps, les employés seraient bien avisés de se procurer les copies des documents qu'il leur faudra pour prouver qu'ils se sont conformés aux règlements du Service sélectif national, mobilisation. Le ministère du Travail a dernièrement lancé un avertissement à ce sujet à tous les employés masculins.

DES COMMANDES IMPORTANTES

C'est une lourde tâche de voir à l'approvisionnement des wagons-restaurants et des trains de troupe du Canadien National. Vous en aurez une idée lorsque vous saurez que pour une période ordinaire de 30 jours, les services des wagons-restaurants du district de Montréal a dû commander 16,120 pains de 1 1/2 livre chacun, 42,472 livres de viande, 6,522 livres de poissons, 7,500 livres de volaille, 6,180 douzaines d'œufs, 25,800 livres de pommes de terre, 20,325 livres de légumes, 15,660 pintes de lait et de crème, 3,000 livres de beurre, 1,000 livres de fromage, 175 boîtes de pamplemousses, 18 boîtes de citrons, 150 boîtes d'oranges, 12 douzaines de concombres, 1,200 paquets de céleri, 2,900 pommes de laitue, 550 paquets de persil et 500 piments verts. La plus grande partie de ces vivres sert à nourrir les hommes et les femmes en uniforme ainsi que les civils chargés de missions urgentes de guerre.

UNE TACHE ENORME

Il a fallu plus de 200,000 heures de travail aux ingénieurs d'Air-Canada pour préparer les plans de l'avion Lodestar en usage sur les lignes Aériennes Trans-Canada. Un ingénieur travaillant 8 heures par jour, prendrait 60 ans pour accomplir seul ce travail.

LA VACHE MECANIQUE

Le monde de l'après-guerre réserve des surprises. L'une des plus étonnantes, c'est "La vache mécanique". Ce n'est pas un rêve mais une réalité puisque cette "vache mécanique" existe à des douzaines et des douzaines d'exemplaires.

— O —

Qu'est-ce que "La vache mécanique"? comme son nom l'indique, c'est une mécanique qui donne du lait, du lait de toute première qualité, plus pur et aussi complet que n'importe quel lait de vache.

— O —

Cultivateurs, ne vous alarmez pas! "La vache mécanique" ne prétend pas remplacer vos bonnes laitières. Au contraire, plus que jamais les vaches meuglantes devront produire si l'on veut que "Les vaches mécaniques" fonctionnent.

— O —

Car pour opérer, "La vache mécanique" a besoin d'une poudre tirée du petit lait, de beurre non salé et d'eau distillée. C'est, en somme, un séparateur qui travaille à l'envers. "La vache mécanique" reconstitue le lait en partant de la poudre de lait, du beurre et de l'eau distillée.

— O —

La revue américaine "Saturday Evening Post" consacrait récemment un long article à cette invention imaginée par les employés d'une modeste compagnie de séparateurs à lait. Un certain nombre de ces étonnantes machines ont été fabriquées et servent sur les navires de guerre qui, au cours de très longues croisières, ne peuvent s'approvisionner en lait frais. Par contre, la poudre de petit lait se meilleur lait frais.

— O —

On sait que, conservé dans les meilleures conditions, le lait n'est plus bon après douze à quinze jours. Par contre, la poudre de petit lait se conserve indéfiniment et le beurre doux dans les chambres frigorifiques garde plusieurs mois ses qualités. On distille l'eau sur la place et sur les trois constituants "La vache mécanique" fait du lait comparable au meilleur lait frais.

— O —

A quoi serviront "Les vaches mécaniques" qu'on construira par milliers dès la fin de la guerre? A fournir aux enfants des populations affamées d'Europe du lait en abondance. Il est en effet plus économique d'envoyer du beurre doux et de la poudre de petit lait que des vaches dans les pays dévastés par la guerre. De plus, une vache mécanique peut fournir en 24 heures autant de lait que 100 bonnes laitières dans le même temps.

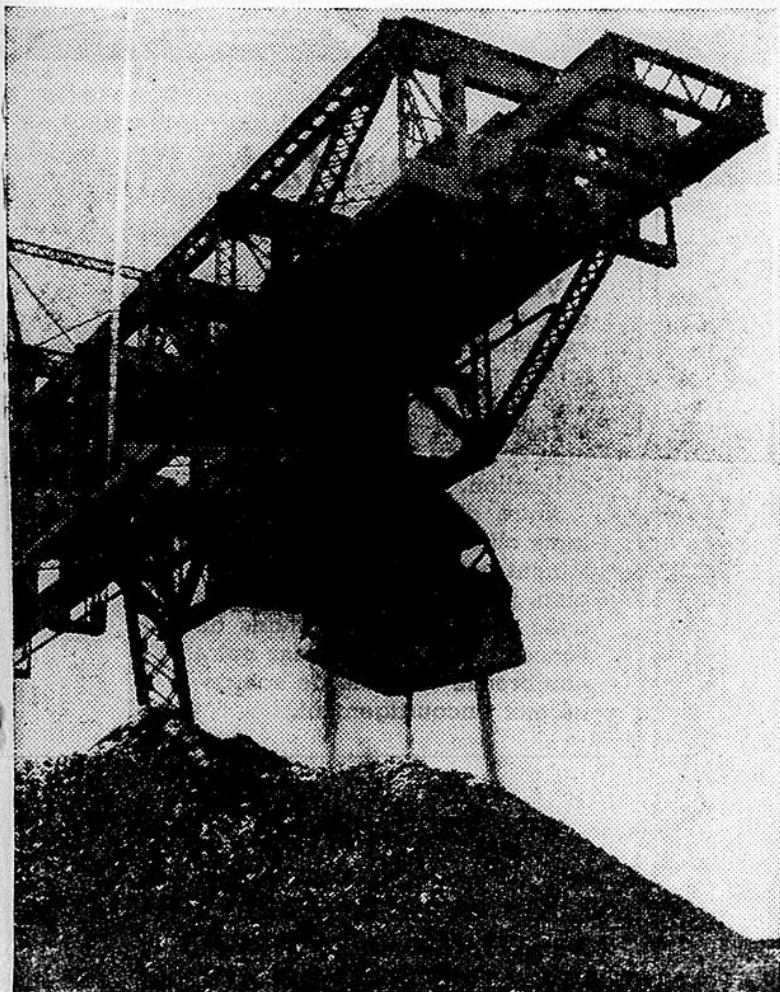
— O —

"La vache mécanique" contribuera très probablement à augmenter de beaucoup la consommation du lait dans des pays où présentement il s'en consomme très peu à cause des conditions difficiles de production. Elle fournira en même temps un vaste marché à un résidu, le petit lait, qu'on utilise peu ou pas de nos jours.

— O —

Ce n'est que l'une des milliers d'inventions qu'on verra après la guerre. Plus que "La vache mécanique" d'autres inventions à la portée des usagers moyens qui auront su épargner leur argent par l'achat d'obligations de la victoire et de certificats d'épargne de guerre. Car le monde de l'après-guerre sera tout plein d'agréables surprises pour ceux qui auront épargné dans ce but.

Le C.P.R. et la disette du charbon



ON a déchargé à Fort-William, Ontario, dans les cours de charbon du Pacifique Canadien, pendant la dernière période de navigation sur les Grands Lacs, 1,224,000 tonnes de charbon bitumineux américain, pour enrayer la crise du combustible dans l'ouest canadien. C'est à l'aide de deux ponts mobiles, semblables à celui que l'on voit ci-haut, ponts munis de monte-charge d'une capacité de 10 tonnes, que l'on a déchargé cette immense quantité de charbon dans les cours du Pacifique Canadien, à Fort-William.

M. H.-H. Enman, contrôleur général du charbon au Pacifique Canadien, a déclaré que la com-

pagne avait importé ce charbon des Etats-Unis après entente avec le gouvernement canadien. De la quantité totale de charbon importée, 1,050,000 tonnes furent utilisées par le C.P.R., tandis que 175,000 tonnes étaient distribuées à d'autres usagers.

Si on se base sur le nombre de livres de charbon requis pour tirer 1,000 tonnes de marchandise par mille, la part de charbon du C.P.R. représente environ un total de 14,985,714,000 tonnes-milles en transport de marchandises et de voyageurs, ou environ un tiers des tonnes-milles transportées sur les lignes du réseau de l'ouest, en 1943.

Un Prêt qui rapporte.



Aujourd'hui, l'argent se gagne plus vite. Le cultivateur peut à peine suffire à la demande; ses produits se vendent à bon prix. Bref, chacun peut se faire un magot. Mais il faut que l'argent rapporte, tout comme de la bonne terre. Le prêt qui rapporte, bon an, mal an, c'est celui qu'on fait en achetant des obligations de la victoire. Y avez-vous songé?

Un Prêt sûr -



Quand on prête de l'argent, ce doit être sur quelque chose de solide. A quoi bon des intérêts, si l'on risque de perdre son capital. Donc, ce qui compte: c'est la garantie. Aussi, les obligations de la victoire sont-elles le meilleur placement, puisqu'elles sont garanties par toutes les richesses du Pays.

Un Prêt négociable quand vous voulez



Peut-être avez-vous déjà prêté de l'argent, puis constaté plus tard que vous en aviez grandement besoin. Sans doute, c'était un bon placement, mais vous ne pouviez pas vous en "défaire". Avec les obligations de la victoire, c'est tout différent. Vous pouvez les vendre facilement quand vous voulez, ou bien vous en servir pour emprunter à la banque, et continuer de retirer vos intérêts tous les six mois.

• Conservez vos Obligations de la Victoire et prêtez davantage chaque fois que le Pays vous y invite.

Publiée dans l'intérêt des détenteurs d'Obligations de la Victoire.

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

Vraiment...

Les journaux, dans une récente appréciation du rôle de la Southern Canada Power, ont touché à deux vérités d'application générale, au moins provinciale, à savoir que les compagnies ne s'établissent pas en Ontario en raison d'une électricité moins chère (le courant électrique ne représentant que DEUX pour cent du coût de production d'un article, à savoir encore que d'ailleurs il est faux de dire que le courant est moins cher en Ontario puisque celui-ci retire \$23,63 par c-v primaire alors que le Québec ne vend le même c-v que \$17,20. Le front uni montré par tant de journaux à faire valoir ces idées maîtresses en faveur de l'entreprise privée ne contribue pas peu à l'extirpation des légendes barmesques que le socialisme tisse autour du contrôle d'Etat.

Le quatrième Cavalier, la Mort chevauchant le cheval pâle, frappera inexorablement, en 1944, continue de dire la propagande alliée décidée à habituer le public au fait, inéluctable, que si la guerre doit finir en cette année qui commence, les pertes des armées seront précisément énormes.

Comparativement à l'invasion qui approche, nos armées n'ont fait encore qu'escamoucher, fait-on observer, par exemple, de Washington. De fait, des 100 divisions que les E.-U. auront au feu dans quelques mois, seulement 15 ont eu à date le baptême de feu. La guerre ne fait que commencer, assure le Gén. March. "Il faut que le public s'en rende bien compte. Nos ennemis sont six millions et nous ne les

battons pas avec des bombardements qui ne les font que se terrer."

Ces perspectives sont bien sombres pour nos optimistes incorrigibles qui voyaient l'armistice coïncider avec le temps des "sucres". Il faut, plutôt nous rendre compte que nous allons perdre dans les quatre prochains mois, peut-être dans les quatre prochains semaines, plus de soldats que depuis le début du conflit.

Cet hiver qui nous a flanqué, si tôt, des froids sibériens et soutenus, est en train de faire un cauchemar du problème déjà inquiétant du combustible. Dans la plupart des caves, les approvisionnements qui devaient durer jusqu'à Pâques auront été brûlés dès la fin de février. Le peu de bois qui filtre des campagnes aux villes ont à prix exorbitant et de qualité douteuse. Dans ses décrets sur l'art de faire du bois, Ottawa n'est pas très clair. Comme dans la fable, nous ne distinguons pas très bien. Il faudra trouver autre chose de plus officiant, pour nous servir d'un terme qui devrait figurer dans le lexique de M. Gordon. Quand nos gens gèleront sur place, ils seront moins portés à écouter le post-war planning que MM. les ministres nous cernent déjà dans les oreilles. Pour assurer l'avenir, il faut d'abord s'occuper du présent, ce nous semble...

On a gelé les prix commandés par les imprimés fabriqués chez l'hebdo rural. Au surplus, le rationnement du papier ne lui permet pas de se ratrapper sur l'annonce du journal qui augmente le nombre de pages. Dans cet hiver de malheur, tout est gelé, dans tous les sens, sauf le mou-

vement des boni que le froid semble navigoter... Aussi l'éditeur de la famille semainière n'en peut mais. On est à lui figer le sourire avec quoi il accueillait et les gens et les événements. Il se débattrait aux prochaines élections, et pour de bon, que nous n'en serions nullement surpris...

La fantaisie, qui pique l'intérêt, qui déride souvent, manque rarement dans les déclarations du Col. McCormick. Ainsi l'autre jour, lorsque l'éditeur de la "Chicago Tribune" a affirmé avec un aplomb imperturbable, qu'après la guerre de 14-18, les Etats-Unis avaient craint, des mois durant, d'être envahis par une armée britannique via le Canada, comme au bon vieux temps de l'histoire. Tout cela, assurait le fameux colonel, parce que les Etats-Unis voulaient parité navale avec l'Angleterre. Rien n'est à l'épreuve du brave Colonel. Il ne doute de rien, tout uniment, autrement il saurait, comme tout le monde que la seule ombre du tableau, au désarmement d'alors, consistait en ce que le Japon voulait une marine aussi forte que celles des E.-U. et de l'Angleterre. Ou, plutôt, McCormick est bien au courant de ce lieu commun. Mais il a voulu, une fois de plus, se payer la tête de ses lecteurs en bon mange-Britanniques qu'il est et restera. Au fait, la vie politique, sur notre continent, perdrait fort en relief, deviendrait décidément moins haute en couleur si le Colonel, un beau jour, choisissait de se ranger avec les gens sérieux. Telles quelles, ses sorties éditoriales, ses fresques d'after dinner speech apportent dans un monde crispé par la guerre une détente qui ne laisse pas d'être aimable.

LA COMMISSION DES PRIX

Le saumon en conserve sera rationné:

La Commission des Prix et du Commerce annonce aujourd'hui que 200,000 caisses de saumon en conserves ont été mises sur le marché pour fins civiles. Des négociations à cette fin ont eu lieu entre les représentants de la Commission, des conserveries, du ministère britannique des Vivres et du ministère canadien des Pêcheries. Il fut décidé qu'une certaine partie de la mise en conserves de 1943 serait allouée pour consommation civile. Etant donné qu'on n'ait pu obtenir du saumon en conserves chez les épiciers au cours des deux dernières années et également que les approvisionnements étaient limités — on a également décidé que le rationnement serait la seule méthode de distribution.

Le saumon que l'on vendra sera emballé dans des boîtes d'un quart, une demie et une livre, et sera rationné par coupons. Un coupon permettra l'achat d'une boîte d'un quart de livre. Ce rationnement entrera en vigueur le 17 janvier.

Les coupons valides de viande des carnets de rationnement et des carnets de rations serviront aux consommateurs pour l'achat de saumon. On sera donc libre d'acheter ou de la viande ou du poisson. En vertu du plan équitable de distribution de la commission, les détaillants pourront se procurer ces approvisionnements de saumon proportionnellement à la quantité qu'ils ont achetée de leurs fournisseurs en 1941.

On a souligné cependant qu'étant donné des problèmes de distribution,

Tarif

DES ANNONCES CLASSEES

1 insertion — 25 mots ou moins 0.50
Chaque mot additionnel 0.02
3 insertions consécutives \$1.25

ON DEMANDE: — Un foyer ou deux appartements.

S'adresser à: C. P. 312.

téléphone: 199

L'AUSTRALIE VEUT NOUS IMITER

L'industrie, qu'elle soit à Montréal ou à Melbourne, a très souvent à faire face à des problèmes de transport. M. V.-C. Harris, président des Victorian Railways, a récemment envoyé à M. G.-F. Johnson, gérant de la circulation du Canadien National en Australie, une lettre pour le remercier d'envoyer d'une brochure de la Gare Centrale de Montréal. M. Harris dit dans sa lettre qu'il aurait besoin de plus de détails car... "nous projetons de faire des changements importants à nos gares des rues Spencer et Flinders, et il nous serait très utile de savoir comment le Canadien National a résolu des problèmes semblables aux nôtres." Le Victorian Railways exploite quelque 4,700 milles de voies, dont l'écartement est de 5 pieds et 3 pouces.

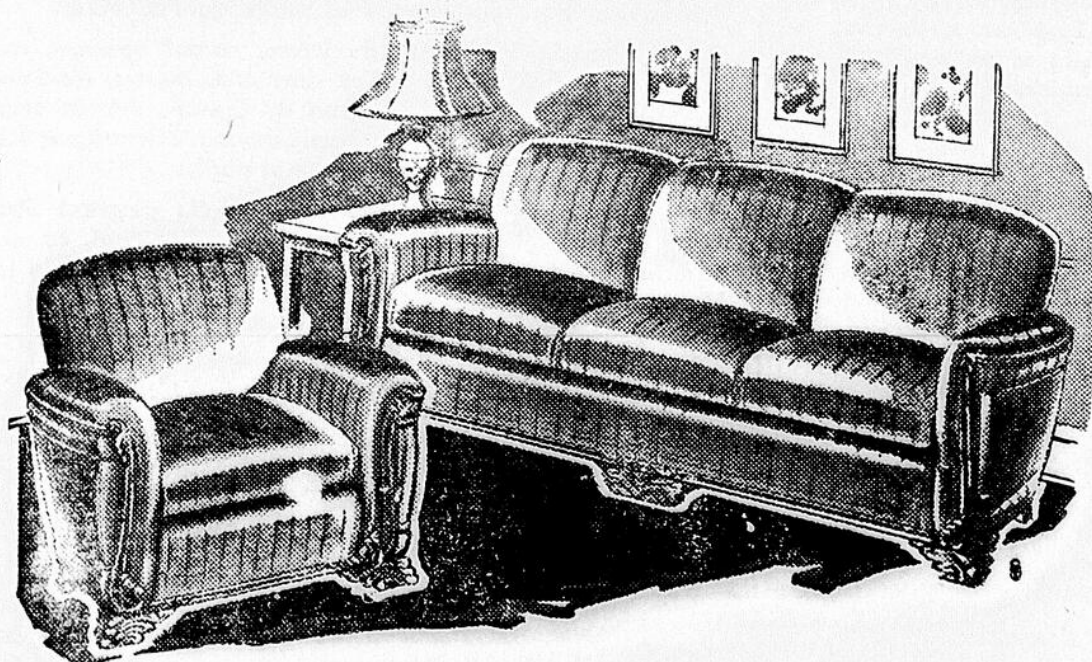
on ne saurait garantir à chaque détaillant des approvisionnements pour le 17 janvier.

On a souligné d'une manière toute particulière qu'on ne rationnerait pas les pilchards, le thon, le hareng et les sardines en conserves.

Grand Spécial

Ameublement de Studio 3 morceaux

Régulier
\$119.00



Pour
\$79.50

Profitez de cette offre exceptionnelle chez

Gagnon & Frère (Meubles)

ALMA — METABETCHOUAN — ROBERVAL

Le coin du Collège

Les Cadets du collège ont repris leurs activités. Sous la direction d'un professeur expérimenté, ils se livrent à des exercices de culture physique, marches et formations militaires. Cette année, le Corps de Cadets aura son inspection officielle par le Capitaine du district militaire No. 5 de Québec. Cette inspection nécessite une préparation soignée, mais la tâche se trouve allégée par le beau travail accompli en ce domaine par le cher Frère Victor-Léon, ancien directeur, qui trois ans durant se fit l'instructeur infatigable de nos gymnastes, lesquels gardent de lui le plus charmant souvenir.

SAINT-ENFANCE :

La Sainte-Enfance est une œuvre d'apostolat spécialement confiée aux enfants des écoles. Ces aumônes recueillies servent à aider les vaillants missionnaires qui travaillent au salut des âmes dans les pays lointains. Après avoir quitté ce qu'ils ont de plus cher, ces missionnaires sacrifient leurs santé, leur bien-être pour l'évangélisation des païens. Les aider de nos aumônes, c'est prendre part à leur apostolat. Par nos prières, nos sacrifices, nous obtenons de Dieu, pour ces païens, la grâce du baptême. Vos enfants, chers parents ont compris ce bel apostolat, et ils donnent généreusement. Cette année, le montant recueilli, à date est de \$180.00. L'an dernier, ils ont atteint la somme rondelette de \$300.00.

Voici les classes les plus généreuses à date :

1ère Année B :	\$17.00
3e. Année A :	\$16.00
2e. Année B :	\$13.00
6e. Année B :	\$12.50
3e. Année B :	\$12.00
4e. Année A :	\$11.00
4e. Année C. — 1ère Année C. —	
7e. Année B. et 5e. Année B. . .	10.00 chacune.

"STELLA MARIS"

"Stella Maris" est une revue dirigée par les Frères Maristes et paraissant tous les deux mois. Son but est de susciter des vocations sacerdotales et religieuses. Voici ce qu'on trouve dans le numéro de septembre et octobre 1943, sous la plume de son Directeur :

"Aider les jeunes à découvrir leur vocation et y être fidèles, rappeler aux plus âgés que la vie a instruits, le devoir de conseiller les moins ex-

périmentés dans leur choix, telle est l'ambition de notre revue. Sans doute, c'est Notre-Seigneur qui appelle les âmes : "C'est moi qui vous ai choisis et qui vous établis, pour que vous alliez dans le monde, que vous portiez du fruit et que votre fruit demeure". Mais le divin Maître veut, dans le cours ordinaire des choses, des hommes pour lui servir d'intermédiaires.

Pour les jeunes, la vocation à choisir, c'est le bateau à appareiller et à piloter. Dans une marine, tous ne peuvent être à la barre, il faut des manoeuvres, des canonnières, des mitrailleurs. Il en faut pour toutes les positions; il en faut pour toutes les nefs : pour le balayeur de mines comme pour le puissant cuirassé. Celui-ci remplit sa mission avec plus d'éclat; et le pilote en reçoit plus d'honneur, mais le modeste balayeur de mines qui ouvre le chemin au géant, n'accomplit-il pas aussi une mission éminemment utile, indispensable même?

Le Frère enseignant dirige un balayeur de mines. Par sa vocation d'instituteur et d'éducateur, il prépare les jeunes gens à remplir tous les cadres dans l'escadre de l'Eglise. Il songe à trouver des saints prêtres, à recruter de fervents religieux, à former des chrétiens convaincus.

Parents chrétiens, qui voulez la gloire de Dieu et désirez voir votre enfant heureux plus tard, dans la vocation que Dieu lui a marquée, lisez la revue "Stella Maris". Vous y trouverez les conseils qui vous aideront dans l'orientation de la vie de vos enfants. Peut-être distinguerez-vous chez eux, des signes que le Seigneur les appelle à son service. Alors réjouissez-vous et travaillez de concert avec les éducateurs afin de faire éclore cette vocation de choix.

LE CHRONIQUEUR.

ACTIF DES CAISSES POPULAIRES DANS LA REGION

A l'assemblée de la Fédération régionale des Caisses populaires tenue jeudi soir, à Saint-Jérôme, il a été annoncé que, dans les comtés de Chicoutimi, Lac-St-Jean et Roberval, 64 caisses sont en pleine activité, avec 33,280 membres et un actif de 4,050,919.53.

DANS LES PULPERIES ET LES PAPETERIES

La Fédération nationale des travailleurs de la pulpe et du papier Inc., communique de Port-Alfred ce qui suit:

Lors de leur congrès, le 15 août dernier, à Crabtree, les délégués de la Fédération nationale des travailleurs de la pulpe et du papier passèrent une résolution demandant à la Fédération de faire toute en son pouvoir pour relever les salaires de l'industrie de la pulpe et du papier au niveau de taux de l'Ontario.

"Depuis lors, la Fédération a mis tout en œuvre pour répondre au vœu de son congrès. Bien qu'elle n'ait pas réussi à atteindre les taux de salaires de l'Ontario, elle a obtenu du conseil régional du travail de nombreuses augmentations qui ont réduit considérablement la marge qui existait entre les salaires des deux provinces.

"Voici la liste des moulins dans les

quels la Fédération a des syndicats et pour lesquels elle a obtenu des majorations de salaires variant entre 4 1/4 cents et 7 1/2 cents l'heure.

"Les moulins de la Brompton Pulp Co. Ltd., à Bromptonville et à East-Angus; ceux de la Consolidated Paper Corporation Ltd., à Port-Alfred, à Wayagamack, à Grand-Mère et à Belgo; ceux de Price Brothers and Co. Ltd., à Jonquière, à Kénogami et à Riverbend; ceux de la Lake St. John Power and Paper Ltd., à Dolbeau; ceux de la St-Raymond Paper Co., Ltd., à Saint-Raymond et à Desbiens; ceux de la Donahue Brothers Co. Ltd. à Clermont; ceux de la Doncona Paper and Co Ltd à Doncona; ceux de la Dominion Paper à Kingsey Falls.

"La Fédération continue de s'occuper du relèvement des salaires dans l'industrie de la pulpe et du papier de la province de Québec et le Conseil régional du travail a devant lui de nouvelles applications

qui couvrent des usines qui n'ont pas été énumérées plus haut.

"Comme le conseil régional n'a pas cru bon d'accorder aux ouvriers du Québec les mêmes salaires que ceux de l'Ontario, il est possible que la Fédération en appelle de sa décision à l'Office national en temps de guerre pour obtenir le salaire de base de 66 cents dans cette industrie."

An régal



Fatiguée? Voici un bon conseil: Prenez un bon verre de Liqueurs Kist bien fraîche. Et vous vous sentirez reposée, rafraîchie immédiatement. Vous y penserez toute la journée avec bonheur. Les Liqueurs Kist sont pures, saines. Elles font du bien. Quelle que soit la sorte que vous choisirez, vous serez contente de Kist. Voyez votre fournisseur.



Demandez-lui
KIST

Embouteillées à St-Joseph-d'Alma, par
Les Liqueurs Saquenay,
Enr.

SOUS LA LOI DE FAILLITE VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de :

THE CHIBAUGAMAU DEVELOPMENT CO., LIMITED

Entrepreneurs, — Roberval, Qué.

En faillite.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE QUE VENDREDI, LE 28 JANVIER 1944, à 11 heures A.M. sera vendu par encan public aux bureaux de LEFAIVRE, MARMETTE & LEFAIVRE, 111, Côte de la Montagne, Québec, l'actif ci-après décrit, savoir : —

- a—Matériel, ustensils et outillage de chantier; (ces items sont: au pont de la Rivière Chigoubiche, au Lac Chamouchouan, au Lac Nicouba, au Lac Doré, Chibaugamau). Le tout évalué à environ \$ 2,500.00
- b—Dettes de livres "Crédits" \$ 44,672.74

L'item A sera vendu au plus haut enchérisseur sans aucune garantie de la part du Syndic et l'acquéreur devra prendre possession de cet item tel que le tout se trouve présentement, et sans en exiger la livraison du Syndic. Le tout aux risques et périls de l'acheteur.

L'item B, les dettes de livres, seront vendues au plus haut enchérisseur. Ces dernières seront vendues sans garantie aucune de la part du Syndic, soit de leur existances ou autres raisons quelconques, l'acquéreur les prenant entièrement à ses risques et périls.

L'inventaire et la liste des Crédits peuvent être examinés au bureau du soussigné, à Chicoutimi, ou au bureau de Lefavre, Marmette & Lefavre, 111, Côte de la Montagne, Québec.

Les items A et B seront vendus séparément.

CONDITIONS DE PAIEMENT : COMPTANT.

Québec, ce 14 janvier 1944.

PIERRE LABERGE, Syndic.

Bureau : 97, rue Racine, Chicoutimi, Qué.

CHARBON

NOUS AVONS EN MAINS, TOUTES LES SORTES DE CHARBON, QUE VOUS DESIREZ.

Procurez-vous, dès maintenant, votre charbon chez

ARTHUR HARVEY

138, rue COLLARD, — Tel. 194s2 — St-Joseph-d'Alma

Isidore BARRETTE,
maître-électricien.

INSTALLATIONS DE TOUTES SORTES ET REPARATIONS GENERALES — REMONTAGE DE MOTEURS. — CONFIEZ-NOUS LE SOIN DE VOS INSTALLATIONS ELECTRIQUES.

"Service et Courtoisie" — Visitez notre nouveau local !

Simard & Barrette

Entrepreneurs Généraux en Electricité

Rue COLLARD, (Edifice Station Gazoline Shell),

TELEPHONE 219

ST-JOSEPH-D'ALMA

Albéric SIMARD,
électricien.

NOTRE SPECIALISTE EN ELECTRICITE ET EN RADIO, M. Thos. POTVIN, EST A L'ENTIERE DISPOSITION du PUBLIC — NOUS AVONS AUSSI EN MAGASIN, LAMPES ET ACCESSOIRES DE RADIOS.